



LA CGT : SYNDICAT DE LUTTE DEPUIS 1895 !



OCTOBRE 2024

"LA LIBERTÉ D'OPINION ET UNE FARCE SI L'INFORMATION SUR LES FAITS N'EST PAS GARANTIE ET SI CE NE SONT PAS LES FAITS EUX-MÊMES QUI FONT L'OBJET DU DÉBAT "

HANNAH ARENDT

PLF 2025, 550 suppressions d'emplois à la DGFIP !
Depuis trop longtemps les gouvernements successifs ont considéré la DGFIP comme un réservoir d'emplois à supprimer : près de 50 000 de 2002 à 2024 ! (voir sur notre site)

Quand la mobilité choisie disparaît au fil de l'eau
Depuis plusieurs années les règles de mutations ont connu de profondes évolutions. (voir sur notre site)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION 6 DÉCEMBRE 9H30 MAISON DES SYNDICATS (TROYES)

Budget 2025 : cacahuètes, levées de bouclier et sulfateuse sociale

Le gouvernement de Michel Barnier présente ce jeudi 10 octobre, avant de le défendre devant l'Assemblée nationale, un budget 2025 qui est avant tout un vaste plan d'austérité. Un effort de 60 milliards d'euros est annoncé pour ramener le déficit public sous la barre des 5%, composé pour partie d'économies et pour partie de hausses d'impôts.

Un temps au moins, alors qu'il espérait encore débaucher des figures « classées à gauche » dans son équipe ministérielle, Michel Barnier a annoncé qu'il placerait son action sous le signe de la justice fiscale. Qu'en est-il concrètement ? Il est bien sûr trop tôt pour tirer des conclusions définitives tant que le budget ne sera pas définitivement adopté, les différentes pistes évoquées ayant déjà provoqué des levées de boucliers de toutes parts. La tendance générale, cependant, semble claire.

La suite [sur notre site](#)



Société et déliquescence... les 5 catégories de boulots de merde inutiles

Dans un entretien avec le Real News Network, l'anthropologue politique David Graeber a ironiquement et cyniquement identifié les 5 catégories de "boulots de merde inutiles" de notre société moderne déliquescence suite à une étude approfondie du sujet.

La suite [sur notre site](#)

Liquidation à la grecque

Le gouvernement Macron-Barnier a maintenant annoncé la couleur, sans la moindre ambiguïté. Il s'agit d'opérer en France le genre d'opération que la troïka avait conduite en Grèce jadis. La dette doit être payée, peu importe si, ce faisant, on détruit un peu plus les capacités productives du pays et si on organise une récession meurtrière.

Pour commencer un vaste plan d'austérité dans la Fonction publique. Mesure emblématique : 4000 postes d'enseignants supprimés. En même temps, le ministre chargé de la Fonction publique annonce que, dorénavant, le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne sera plus garanti. Comme il ne l'était déjà pas, on se demande où ces gens vont mener les fonctionnaires.

La suite [sur notre site](#)

Le CHIFFRE qui TUE ...

40
C'est le pourcentage des investissements mondiaux en infrastructures attirés par les Brics+ (source IRIS)

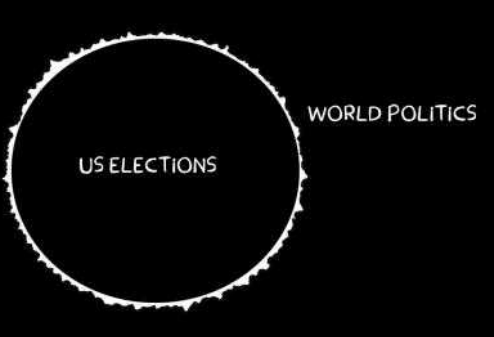


ON CONTINUE !

La pétition pour la destitution de Macron

Dans le contexte actuel, et alors que Macron bloque comme le constate la presse internationale, le fonctionnement des institutions dont il est le garant, il est nécessaire que les forces vives, progressistes et populaires de la Nation réagissent. Nous avons déjà mis en ligne dans la lettre d'avril 2023 le [lien vers une pétition](#) sur le site de l'assemblée nationale. Plus que jamais il est vital de signer la nouvelle pétition. Andiamo !

Signez la [pétition en ligne](#)



LE BAIN DES CADRES ET TECHNICIENS AVEC L'UGICT-CGT

OPINIONS ET ATTENTES – LE BAROMETRE CADRES 2024

Comme chaque année, l'Ugict-CGT, en partenariat avec Secafi, a posé une série de questions à un panel représentatif des professions cadres en France.

Temps de travail, heures supplémentaires ou encore droit d'alerte et discriminations raciales ; les chiffres du baromètre font état de **plusieurs mal-être qui semblent s'être installés** dans les bureaux.

Les principaux enseignements sont alarmants :

- Un cadre sur quatre déclare travailler **plus de 45 heures par semaine.**
- Plus d'un cadre sur trois (38 %) a déjà été témoin/victime de "blagues" racistes
- Plus d'un cadre sur deux (52 %) déclare être **fréquemment en contradiction avec les choix et pratiques réelles** de son entreprise ou administration (+3 points par rapport à l'année dernière).

Cependant, les cadres font de plus en plus confiance aux syndicats, dont la CGT, pour défendre leurs intérêts ! Ils sont 34 % aujourd'hui contre 17 % en 2012.

I Travailler plus pour gagner moins : la nouvelle donne pour les cadres

L'Insee rappelle que la France se situe dans la moyenne en nombre d'heures travaillées (à temps complet), à savoir en **moyenne 40,1 heures par semaine.** Dans l'encadrement, cette durée du travail explose.

- 63 % des cadres déclarent travailler plus de 40 heures par semaine, et un-e cadre sur quatre déclare travailler plus de 45 heures par semaine !
- 82 % des cadres déclarent faire des heures supplémentaires. Plus d'un-e cadre sur deux (51 %) déclare en faire régulièrement.

Le plus alarmant, c'est que les heures supplémentaires ne sont en général ni récupérées, ni rémunérées, que les cadres soient au forfait-jour ou non : pour 58 % cadres faisant des heures supplémentaires, celles-ci ne sont ni récupérées, ni rémunérées. **Ce chiffre atteint 83% pour les cadres en forfait jour !**

II Au travail aussi, la parole et les actes racistes se libèrent

Les chiffres du baromètre font l'état de paroles et actes racistes décomplexés :

- 38 % des cadres ont déjà été témoin ou victime de "blagues" racistes ; un cadre sur dix déclare en avoir déjà été victime.
- Plus d'un cadre sur cinq a déjà été témoin ou victime de discriminations raciales dans l'évolution de la carrière (21 %).
- 14,5 % des femmes déclarent avoir déjà été victime de "blagues" racistes, contre 7 % des hommes.

III Droit d'alerte et propositions alternatives : les cadres veulent se faire entendre

- 66 % des cadres ne se sentent pas associés aux choix stratégiques de leur entreprise ou administration.
- 52 % des cadres déclarent être fréquemment en contradiction avec les choix et pratiques réelles de leur entreprise ou administration (+3 points par rapport à l'année dernière).
- 58 % des cadres aimeraient disposer d'un droit d'alerte dans l'exercice de leurs responsabilités, afin de pouvoir refuser la mise en œuvre d'une directive contraire à leur éthique.

Et les risques de répression sont toujours beaucoup trop élevés :

- Pour les cadres ayant dénoncé ces faits répréhensibles, 48 % ont subi des représailles (sanction, intimidation, menace sur leur carrière) ; parmi les 18-29 ans, ce chiffre explose à 82 % ! 75 % des ingénieurs et cadres techniques d'entreprises ont aussi subi des représailles.
- Pour les cadres n'ayant pas dénoncé ces faits, c'est en majorité car ils ressentaient un sentiment d'impuissance (39 %), ou bien qu'ils ne faisaient pas confiance à leur entreprise/administration (33 %), ou encore par peur de subir des représailles (27 %).

IV Le syndicalisme attire de plus en plus

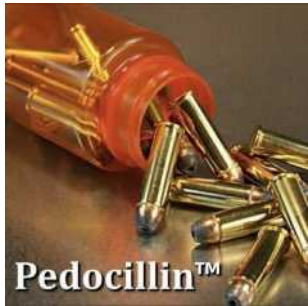
Les cadres ont un positionnement particulier dans l'entreprise, puisqu'ils sont à la fois victimes et vecteurs de directives avec lesquels ils peuvent être en désaccord. La pression reposant sur les cadres va jusqu'à exiger d'eux qu'ils limitent leur propre liberté d'expression, à l'image du groupe LVMH au sein duquel l'employeur a interdit le plus haut niveau d'encadrement de s'adresser à sept médias.

Toutes ces pratiques ont des conséquences en termes de mal-être au travail, et les cadres l'ont exprimé dans notre enquête :

- 66 % ne se sentent pas associés aux choix stratégiques de leur entreprise ou administration.
- 52 % déclarent être fréquemment en contradiction avec les choix et pratiques réelles de son entreprise ou administration (+3 points par rapport à l'année dernière).
- 58 % aimeraient disposer d'un droit d'alerte dans l'exercice de leurs responsabilités, afin de pouvoir refuser la mise en œuvre d'une directive contraire à leur éthique.
- Un quart des cadres déclare avoir déjà eu connaissance d'informations portant sur des faits répréhensibles ou portant préjudice à l'intérêt général ; sur ces 24 %, ils sont 55 % à déclarer ne pas les avoir dénoncés.

Les risques de répression sont toujours beaucoup trop élevés :

- Pour les cadres ayant dénoncé ces faits répréhensibles, 48 % ont subi des représailles (sanction, intimidation, menace sur leur carrière) ; **parmi les 18-29 ans, ce chiffre explose à 82 % !** 75 % des ingénieurs et cadres techniques d'entreprises ont aussi subi des représailles.
- Pour les cadres n'ayant pas dénoncé ces faits, c'est en majorité car ils ressentaient un sentiment d'impuissance (39 %), ou bien qu'ils ne faisaient pas confiance à leur entreprise/administration (33 %), ou encore par peur de subir des représailles (27 %).



L'âge intelligent : le vampire mondialiste annonce la révolution des milliardaires

Le vampire mondialiste Klaus Schwab est sorti de son cercueil la semaine dernière pour annoncer le thème du prochain conclave du Forum économique mondial en janvier 2025.

La suite [sur notre site](#)

Le MOT qui TUE ...

Génocide

XXème siècle. Composé de géno-, tiré du grec genos, « naissance, race », et de -cide, tiré du latin caedere, « abattre, tuer ».

Entreprise d'extermination systématique d'un groupe humain.



L'État policier en France et les sbires de la DGSJ

Dans un rapport publié mardi, Oxfam France dénonce "une minorité de super-héritiers insuffisamment taxés". Dans les 30 prochaines années, 25 milliardaires français transmettront à leurs héritiers plus de 460 milliards d'euros de super-héritages. Ce sont pas moins de 160 milliards d'euros qui échapperont à la taxe et donc à l'État, en raison des niches fiscales existantes, rien qu'en prenant en compte la fortune actuelle des 25 milliardaires français de plus de 70 ans. Oxfam France rappelle qu'un héritage de 13 millions d'euros est censé être taxé à un taux marginal de 45%. Mais selon l'association, 0,1% de super-héritiers ne s'acquittent en moyenne que de 10% de droits de succession. Oxfam préconise de mettre en place un barème plus progressif qui cible les super-héritages afin de créer de nouvelles recettes pour l'État.

La suite [sur notre site](#)

De paperclip à la revanche !

Le cycle d'élections, nous ayant un temps détourné des sujets sérieux il est temps de nous replonger dans les affaires sérieuses ! (Rassurez-vous le budget arrive, nous pourrons nous occuper de l'appauvrissement programmé des Français puisque les pillages extérieurs ont échoué)

Celles de l'occident et à sa crise qui n'en finit pas de conduire à l'échec assuré bien sûr. Notre appartenance à ce groupe de pays nous rend solidaire de leur sort et comme nous sommes incapables de rompre le sort qui nous enchaîne au bateau ivre des états unis il est possible de parier que nous devons boire le calice jusqu'à la lie.

La suite [sur notre site](#)



L'Algérie aurait exclu le blé français de son dernier appel d'offres d'importation

L'Algérie a exclu le blé français de son dernier appel d'offres d'importation, écrit Reuters en citant des sources commerciales.

La suite [sur notre site](#)



Lettre de la CGT Énergie Paris à Sophie Binet et au Bureau Confédéral

« Le syndicat CGT Energie Paris tient à vous interpeller en ta qualité de première responsable de la CGI, ainsi que tous les camarades membres du bureau confédéral.

Voilà maintenant un an et demi que la nouvelle équipe dirigeante confédérale issue du dernier congrès exerce ses mandats. ... »

Voir [sur notre site](#)

SE SYNDIQUER ! (SANS SUPERSTITION...)

NOM :
PRÉNOM :
MEL :

Nous reprendrons contact avec vous ou cliquez directement sur l'image du cadre



Imprimé par la section syndicale CGT finances publiques de l'Aube UD CGT 10 / 2A boulevard du 1er RAM 10 000 TROYES <https://10.cgffinancespubliques.fr> cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr





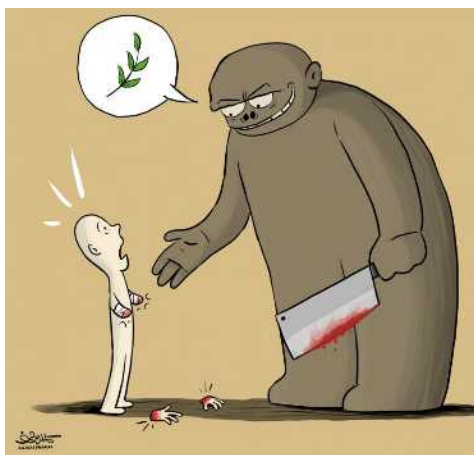
La campagne israélienne de nettoyage ethnique dans le nord de Gaza se poursuit sans interruption

Des témoins directs rapportent que l'armée israélienne affame les habitants, cible les hôpitaux, bombarde les abris et assassine des civils dans les rues.

Lundi 21 octobre, le correspondant d'Al Jazeera, Anas al-Sharif, a publié une photo du nord de la bande de Gaza montrant la brutale campagne de dépeuplement menée par l'armée israélienne. Sur la photo, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants palestiniens s'entassaient dans une rue bombardée, transportant leurs quelques effets personnels dans des sacs en plastique.

Ils font tous face à la même direction, comme s'ils se déplaçaient en procession, et brandissent leur carte d'identité à l'intention d'un soldat israélien qui se tient à l'écart. La légende se lit comme suit : « Nettoyage ethnique à Jabatiya 2024 ».

La suite sur [notre site](#)



Questions essentielles omises par Laurence Ferrari lors de son interview avec M. Netanyahu

D'abord une première question non posée qui amène vers une interrogation qui laisse perplexe car tout journaliste l'aurait posée.

Au sujets des milliers de victimes civiles ; on parle à peu près de 50 000 abattus et de centaines de milliers d'autres blessés et mutilés par l'armée israélienne et les destructions systématiques de logements et d'infrastructures à Gaza. Ces massacres et destructions font l'objet d'indignations et de manifestations dans le monde entier.

La suite sur [notre site](#)

Au Liban, Israël multiplie les crimes de guerre, avec la complicité des médias

Les frappes menées par l'armée israélienne contre des agences de Qard al Hassan, une banque associative affiliée au Hezbollah disposant de plus de 30 succursales au Liban, violent probablement le droit international humanitaire et doivent faire l'objet d'une enquête en tant que crimes de guerre présumés, a déclaré Amnesty International le 22 octobre.

Selon les lois de la guerre, les succursales des institutions financières sont des biens de caractère civil, à moins qu'elles ne soient utilisées à des fins militaires. En conséquence, ces attaques constituent apparemment des attaques directes contre des biens de caractère civil.

La suite sur [notre site](#)

Israël tue les journalistes. Les médias occidentaux tuent la vérité sur le génocide à Gaza

Les opinions publiques occidentales sont soumises à une campagne de guerre psychologique, où le génocide est qualifié d'« autodéfense » et l'opposition au génocide de « terrorisme ».

À chaque reportage sur une nouvelle atrocité israélienne – si tant est qu'ils les couvrent –, ils ajoutent « le Hamas affirme » ou « des membres de la famille de Gaza allèguent ». Tout serait présenté en termes de récits contradictoires plutôt qu'en termes de faits avérés. Les spectateurs se sentiront incertains, hésitants, détachés.

Israël peut ainsi dissimuler son massacre dans un brouillard de confusion et de contestation. La révolulsion naturelle suscitée par un génocide sera ainsi tempérée et atténuée.

Pendant un an, les reporters de guerre les plus expérimentés sont restés dans leurs hôtels en Israël, observant Gaza de loin. Leurs reportages d'intérêt humain, toujours au cœur des informations de guerre, se sont concentrés sur les souffrances bien plus limitées des Israéliens que sur la vaste catastrophe qui se profilait à l'horizon pour les Palestiniens.

Alors que les correspondants étrangers sont assis docilement dans leurs chambres d'hôtel, les journalistes palestiniens ont été éliminés un par un, dans le plus grand massacre de journalistes de l'histoire.

Israël répète maintenant ce processus au Liban. Dans la nuit de jeudi à vendredi, il a frappé une résidence du sud du Liban où se trouvaient trois journalistes. Tous ont été tués.

La suite sur [notre site](#)



PAGE SPÉCIALE NOTRE SÉCU !



Ambroise CROIZAT ?

À l'heure où la régression sociale est planifiée par le gouvernement, retour sur l'homme qui a créé le système de Sécurité sociale (dont les retraites) en France.

On croise son nom tous les jours dans la rue. Une avenue, une place ou un bâtiment public s'appellent Ambroise-Croizat, surtout dans les municipalités qui ont été ou sont encore communistes. Le 17 février 1951, une foule immense (on parle d'un million de personnes, comme dans une manif réussie) descend dans la rue pour accompagner son cortège funéraire jusqu'au cimetière du Père-Lachaise. C'est un héros du peuple, l'homme qui au sortir de la Seconde Guerre mondiale, devenu ministre, s'est battu pour inventer et instituer le système de Sécurité sociale moderne.

Ambroise Croizat fut surnommé le « **ministre des travailleurs** ». Sa biographie en bref : né en 1901 en Savoie, il est issu d'une famille d'ouvriers de la métallurgie et suit les traces de son père qui, en 1906, avait lancé une grève pour l'obtention d'une protection sociale. Il commence à travailler à l'âge de 13 ans, devient militant syndical puis député du Parti communiste à l'époque du Front populaire. Arrêté et emprisonné pendant la Seconde Guerre mondiale, Ambroise Croizat rejoint le gouvernement à la Libération, au poste de ministre du Travail entre novembre 1945 et mai 1947.

Avec son équipe et l'appui des organisations ouvrières, il met en œuvre quelques-unes des plus importants acquis sociaux du XXe siècle : la **Sécu**, la **médecine du travail**, les **allocations familiales**, les **comités d'entreprise**, la **formation professionnelle** et bien sûr le **système de retraites solidaires par répartition**. Mais plutôt que d'acquis, Ambroise Croizat préférerait que l'on parle de « **conquis sociaux** », parce que le combat fut rude et que rien n'est jamais gagné.

« L'invention sociale »

Après sa mort en 1951, le nom et le rôle d'Ambroise Croizat sont tombés dans un trou noir aussi opaque et injuste que celui de la Sécu. Les militants de gauche connaissent son importance, mais le « grand public » ne sait rien, faute d'information.

Il faut attendre 2011 pour que son nom apparaisse dans le dictionnaire (cet ancêtre en papier de Wikipédia qui permettait aussi de se muscler les bras, pour les plus jeunes). À l'École nationale supérieure de Sécurité sociale de Saint-Étienne (Loire), on préfère mettre en avant Pierre Laroque, le haut fonctionnaire qui travaillait avec le ministre Croizat. **L'histoire est écrite par les puissants, ceux qui ont le pouvoir, tiennent à le garder et cherchent à le reprendre.** Ils ont du mal avec cet épisode de l'histoire où un homme venu de la classe ouvrière, affilié au Parti communiste et à la CGT, est devenu ministre et s'est illustré pour le bien commun et le service public.

« Croizat, c'est une fracture complète, c'est l'invention sociale, explique Michel Étievent, biographe de Croizat, dans le film *La Sociale*. Il laisse un héritage considérable. » **Cet héritage que les gouvernements libéraux cherchent à nier et liquider depuis une trentaine d'années à coups de réformes, pour mieux confier la politique publique et la protection sociale au secteur privé et aux logiques d'équilibre financier.** La réforme des retraites proposée par le gouvernement, profondément réactionnaire (un retour en arrière) et anti-sociale, est une nouvelle atteinte à l'héritage d'Ambroise Croizat, et pas la moindre.

Une longue histoire

Avant l'ère industrielle, seule une minorité de travailleurs bénéficie d'un système de retraite, comme les marins (dès le XVIIe siècle) et les militaires. Au fil du XIXe siècle, alors que l'industrie a besoin de bras, des mesures sont créées dans certaines branches par les employeurs, les organisations ouvrières et l'État. Mais il faudra vraiment attendre 1945 pour que soient posées les bases du système actuel : régime général et retraites par répartition. Depuis, les réformes se suivent...

Né le 28 janvier 1901 à Notre-Dame-de-Briançon (Savoie), mort le 11 février 1951 à Suresnes (Hauts-de-Seine) ; ouvrier métallurgiste ; secrétaire de la Fédération unitaire des Métaux (1928-1936), secrétaire général de la Fédération CGT (1936-1939) ; membre du comité central du Parti communiste (1929-1951) ; député de la Seine (1936-1951) ; ministre du Travail (1945-1946, 1947).



Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale. Assis, Marcel Willard, directeur de cabinet d'Ambroise Croizat, décembre 1945. © R.Viollet/LAPPI

PAGE SPÉCIALE

À notre avis...

« Né de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. »

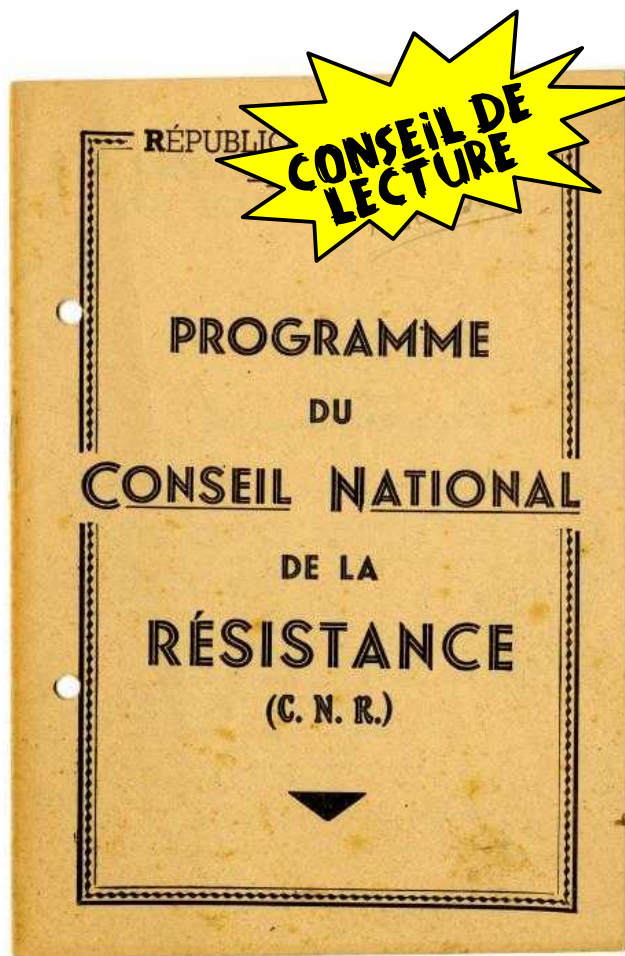
Comme tout texte historique il convient de le replacer dans le contexte. Néanmoins, sa lecture est étonnamment (ou pas) d'actualité. Les termes utilisés ne correspondent bien évidemment plus à la réalité mais l'idée demeure. Des dirigeants collaborant pleinement avec l'ennemi au profit de leurs intérêts, une population mise en coupe réglée, une résistance persécutée, un pouvoir policier... **Ça ne vous rappelle rien ?**

La lecture de ce (court) texte est rapide et instructive.

La partie historique n'en est pas moins inintéressante. On peut y lire, en rapport avec les archives russes sur la conférence de Téhéran notamment, l'appel à des opérations militaires de grande envergure ; ce que refusaient ces « alliés » qui préféraient attendre que les boches dézinguent les Rouges pour en limiter l'influence en Europe... On y voit aussi ce qui a permis à l'issue de la guerre d'avoir un gouvernement provisoire et non une administration d'occupation « alliée » (ce que ces mêmes prétendus alliés n'ont jamais pardonné !).

La partie la plus revigorante concerne bien entendu les droits politiques et sociaux. On y voit les contours de notre Sécu, le souci de l'humanité mise à mal par l'alliance des réactionnaires et de la grande finance. Celle-là-même qui couine contre les grands conquêtes sociales, qui pleure contre les « charges » et œuvre de façon continue pour la destruction de tous nos droits (sauf celui de travailler gratuitement pour leurs profits !).

On ne peut qu'être écœuré par ces gouvernants ultralibéraux et conserveurs qui ont frauduleusement utilisé l'acronyme du « CNR » pour leurs infectes opérations de privatisation et destruction des services publics. C'est le propre de ces parasites de détourner le sens des mots.



Présentation du programme sur le [site du gouvernement](#)

En mars 1943, Jean Moulin reparti en France reçoit du général de Gaulle la mission d'unifier la Résistance au sein d'un Conseil de la Résistance. Cette création répond surtout à la nécessité d'acquiescer une légitimité aux yeux des anglo-saxons qui depuis la conquête de l'Afrique du Nord penchaient pour le général Giraud. Ce qui impliquait que les représentants des partis politiques reconnaissent la primauté du général de Gaulle. Le Conseil de la Résistance se réunit à Paris pour la première fois le 27 mai 1943. Les 17 membres présents reconnaissent à l'unanimité le général de Gaulle comme le chef politique de la Résistance. Ce Conseil rassemblait sous la présidence de Jean Moulin huit représentants des Mouvements de Résistance, six des partis politiques et deux des centrales syndicales ouvrières. Le Conseil de la Résistance avait une double fonction : d'une part être "un embryon de la représentation nationale" en exprimant les diverses tendances de la Résistance, d'autre part faire appliquer en France les décisions du Comité français de la Libération nationale (CFLN) qui sera créé le 3 juin 1943 pour succéder au Comité national français (CNF).

Après l'arrestation de Moulin à Caluire, le 21 juin 1943, Georges Bidault le remplace à la tête du Conseil national de la Résistance (CNR), qui ne prendra le qualificatif de "national" qu'à l'automne 1943. Celui-ci adopte le 15 mars 1944, à l'unanimité, un programme commun qui est perçu comme une véritable charte de gouvernement. En effet, une des principales fonctions du CNR était aussi d'être un lieu de débat et de négociation permettant de maintenir la cohérence au sein de l'Etat clandestin. En cela, le CNR était un véritable symbole d'union nationale.

L'idée d'un programme commun à tous les éléments associés dans la Résistance avait été portée pour la première fois par le socialiste Léon Blum, en 1942 : il s'agissait d'élaborer une plate-forme de rénovation de la vie politique de l'après-guerre. Mis en forme par Pierre Villon, un cadre du parti communiste français, le Programme d'action de la Résistance, ce qu'on appellera après la Libération Programme du CNR, résulte d'un compromis. Il présente deux objectifs : "un plan d'action immédiate" et "des mesures à appliquer dès la libération du territoire". A savoir l'établissement de la démocratie la plus large possible, le rétablissement du suffrage universel, la refonte du système éducatif, l'établissement d'un plan complet de sécurité sociale, le retour à la Nation des grands moyens de production monopolisés, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol..., le droit au travail et le droit au repos, et enfin une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales. A ce jour, le programme du CNR reste le seul programme d'action de l'histoire de France à avoir été l'expression d'une très large approbation nationale, qui exprimait l'unité de la Résistance face à l'ennemi et à ses complices.

Vous pouvez également librement télécharger l'ouvrage